



Mot du maire

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

À titre de maire de Terrebonne, il me fait plaisir de vous présenter la mise à jour du dépliant de notre réseau de pistes cyclables, et tout particulièrement la TransTerrebonne, cette piste multifonctionnelle unique qui vous charmera par sa beauté et son originalité.

C'est en pensant à tous les membres de la famille que nous avons conçu et développé un réseau de pistes cyclables à la fois sécuritaire et agréable. Au fil des kilomètres, vous découvrirez la vraie nature de Terrebonne : des sites enchanteurs, des pistes bien aménagées et tous les services nécessaires pour faire d'une simple randonnée une aventure inoubliable.

La pratique d'un sport ou d'une activité physique apporte plusieurs bienfaits, notamment une bonne santé mentale et physique. Nous avons la chance à Terrebonne d'avoir un des plus beaux réseaux multifonctionnels quatre saisons gratuit. Profitez-en!

À vélo, en ski ou à pied, profitez pleinement de ce magnifique réseau. Invitez vos parents et amis à se joindre à vous : ils découvriront à leur tour la vraie nature de Terrebonne!

Jean-Marc Robitaille
Maire



Historique

À l'aube du nouveau millénaire, le maire de Terrebonne, Jean-Marc Robitaille, invitait les élus et la population à prendre le virage vélo et à s'y engager en accélérant le développement du réseau de pistes cyclables. En partenariat avec des acteurs locaux, le concept de la piste cyclable et piétonnière TransTerrebonne voyait le jour.

Une magnifique piste qui allie le plaisir de la randonnée cycliste et pédestre à la découverte de la flore et de la faune. Familiale, mais aussi sportive, la TransTerrebonne est également munie d'un tronçon qualifié *Expert* pour les plus téméraires. Comme quoi tout le monde y trouve son compte avec la TransTerrebonne! De plus, une section spéciale de la TransTerrebonne appelée *le tronçon de la côte de Terrebonne* est aménagée afin de rejoindre le parc de la Rivière qui offre un magnifique panorama de la rivière des Mille Îles.

Heureux du succès que connaît la TransTerrebonne, le maire envisage rapidement de la prolonger vers les secteurs nord et est. C'est ainsi qu'en juin 2009, on inaugure en grande pompe le tronçon nord de la TransTerrebonne. Long de 3,8 km, la piste débute au chemin Comtois, enjambe la rivière Mascouche et se termine au bout de la rue Maria.

La bonification du réseau cyclable et de la TransTerrebonne se poursuivra dans les années suivantes avec des ajouts de tronçons dans tous les secteurs de la ville, pour des investissements de plus de 1 M\$. En 2013, la TransTerrebonne vient maintenant rejoindre le GPAT et le prolongement de la TransTerrebonne vers l'est est plus que jamais dans les discussions.

Avec la TransTerrebonne, Terrebonne peut se vanter d'avoir l'un des plus beaux réseaux multifonctionnels gratuits de la province. Conçue et aménagée autant pour les amateurs de vélo, de marche, de raquette ou de ski de fond, la TransTerrebonne, c'est véritablement la nature en pleine ville. Aménagée le plus loin possible des infrastructures routières tout en touchant les grandes zones urbaines, elle est reliée à plusieurs endroits au réseau cyclable urbain, de plus de 100 km, qui touche pratiquement l'ensemble des terrains ou infrastructures sportives, de même que les principales artères commerciales.

Appréciée des citoyens, jeunes et moins jeunes, la TransTerrebonne est aussi un lieu de rassemblement et d'activités pour de nombreux organismes. Ainsi, le Groupe Plein Air Terrebonne ou Cardio Plein Air, par exemple, profitent de cette infrastructure unique pour organiser des activités comme les tournées cyclistes ou des séances de cardio-Poussette.

Plus de dix ans après les premiers balbutiements de ce concept unique de piste multifonctionnelle, ce sont plus de 8 M\$ qui ont été investis par la municipalité pour le développement de son réseau de pistes cyclables. Et ce n'est pas tout, des sommes additionnelles ont été prévues afin que cette piste unique couvre à terme, l'ensemble du territoire. Outre les investissements planifiés pour le prolongement de la TransTerrebonne, la municipalité prévoit de plus en plus l'aménagement hors route des bandes cyclables, les intégrant automatiquement dans le développement de nouveaux quartiers résidentiels. Ces bandes cyclables viendront bien évidemment se raccorder à la TransTerrebonne de sorte à uniformiser l'ensemble du réseau cyclable urbain de la municipalité et le rendre accessible à tous.

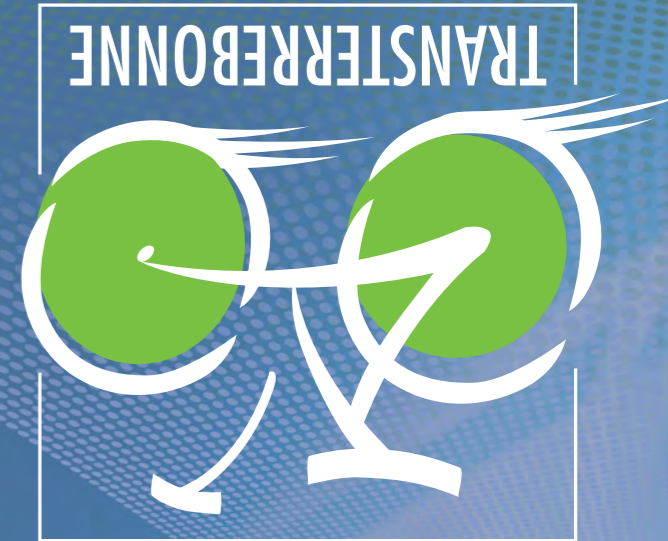


Cyclistes : votre sécurité nous tient à cœur

Lorsque vous circulez sur notre réseau de pistes cyclables en milieu urbain ou que vous empruntez les sentiers de la TransTerrebonne, nous vous invitons à respecter le Code de la sécurité routière du Québec ainsi que la signalisation. Nous vous recommandons fortement le port du casque protecteur, particulièrement pour les jeunes. Nous vous conseillons de munir votre vélo d'un phare actif à l'avant et d'un clignotant rouge à l'arrière. Enfin, les jeunes enfants doivent prendre place dans des sièges d'appoint ou dans des voiturettes portant la mention « Approuvé CSA ». Mais au-delà de toutes ces mesures, faites preuve de civisme, respectez les piétons et surtout, gardez le sourire!

Prudence, même en hiver!

En hiver, la TransTerrebonne accueille les marcheurs et les amateurs de ski de fond et de raquette. Nous demandons aux usagers d'éviter de marcher ou de pratiquer la raquette sur les pistes de ski de fond. Soyez également prudents dans les pentes abruptes et soyez attentifs aux plaques de glace. N'hésitez pas à enlever vos skis si vous ne vous sentez pas en mesure de monter ou descendre ces pentes. Alors habillez-vous chaudement et venez découvrir les magnifiques paysages d'hiver qui vous sont offerts!



Réseaux cyclables urbains
TransTerrebonne
TransTerrebonne Expert
Parcs ou espaces verts
Haltes cyclistes
Aires de pique-nique
Gratuit



Réglementation

Heures d'ouverture de la TransTerbonne

La TransTerbonne accueille les cyclistes, les marcheurs ainsi que les amateurs de ski de fond et de raquette du lever au coucher du soleil.

Circulation

Il est interdit :

- de faire usage de véhicules motorisés à l'exception des véhicules autorisés;
- de circuler avec un chien (sauf au parc écologique de la Coulée et sous les emprises d'Hydro-Québec identifiées par la Ville);
- de circuler en dehors des sentiers prévus;
- de faire usage de chevaux.

Respect de la nature

Il est interdit :

- de jeter ou de laisser des déchets, des rebuts ou des matériaux nuisibles de toute nature;
- de détériorer ou déraciner des arbres, arbustes, pelouses, fleurs, bancs, tables, panneaux de signalisation et en général toute chose étant au service public;
- de grimper dans les arbres ou de brûler des objets de tout genre.

Boissons alcoolisées

Il est interdit de consommer ou d'être en possession de boissons alcoolisées.



Itinéraire détaillé au www.tourismedesmoullins.com



* Carte non à l'échelle

Réseaux cyclables		Réseaux de ski de fond et raquette		Autres	
	Réseau cyclable urbain		Tracé mécaniquement		Parc ou espace vert
	Futur réseau cyclable urbain		Parc écologique de la Coulée		Aréna
	TransTerbonne		Sportive (non tracé)		Halte cycliste
	TransTerbonne Expert		Expert (tracé mécaniquement)		Stationnement
	Réseau projeté TransTerbonne				Espace boisé
					Aire de pique-nique
					Autre réseau cyclable
					Cité GénérAction 55+ Théâtre du Vieux-Terrebonne
					Train de banlieu

CONCEPTION ET ILLUSTRATION : ROBERT DEOST GRAPHISTE INC.